

Année scolaire 2024- 2025

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°3

DÉCRET n°2014-1231 du 22 octobre 2014 art. 2 relatif à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges

ÉCOLE :EPPU Marcel Pagnol

Coordonnées de l'école :

8 allée P. Riquet 31150 Lespinasse
Tél : 05 34 27 29 30
Mél : ce.0310596e@ac-toulouse.fr

Direction : Mme Sandie FREMON

Date de la réunion : mardi 1^{er} juillet 2025

Ouverture et fermeture de séance : ouverture séance 18h01 fermeture : 19h47

PRÉSENCES

Équipe enseignante	Représentant de la mairie	Représentants des parents d'élèves
Mme FREMON, directrice	Mr ALENCON Maire	Mme BURGALAT, titulaire (M5/EE6)
Mme BARRE, adjointe		Mme CORONAT, titulaire (EE4/E2)
Mme DERAMBURE, adjointe	Mme BEN BELAID	Mme MONCHY, titulaire (E3)
Mme JEAN, adjointe	Conseillère municipale chargée	Mme COUSINIE Marie-Julie EE2 + PS
Mme TERRANCLE, adjointe	des affaires scolaires	Mme GUIRAUD Julie CP
Mme BEKHEIRA, adjointe		Mme GIMENEZ Julie M3 M4
Mme HILAIRE, adjointe	Mr THIRION CTG	Mme MERLIN Alexia
Mme WEZEL ,adjointe		Mme CHIESURIN Julie
Mme BAUSOR , adjointe		Mme BISQUERA Lehane
Mme MONTEIL, adjointe		Mme SOPENA Barbara
Mme ROUMIGUIER, adjointe		
Mme RICHARD, adjointe		
Mme OUVRIEUX, adjointe		
Mme SAINTAGNE, adjointe		

Présents invités :, Mme LOOGEN, directrice de l'ALAE , Mme DUNAC, directrice adjointe de l'ALAE, Mme Gharic, Mr RANSAN Sébastien directeur adjoint ALAE

Absents excusés ;; Mr MARQUE, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Domingues (enseignante), Mme Wicquart (enseignante), RASED : Mme MARTIN Psychologue scolaire, Mme Ménil (enseignante remplaçante)

1) **VIE SCOLAIRE**

a) Fonctionnement de l'école

- La municipalité va investir pour que l'élection des parents d'élèves se déroule grâce à un vote numérique.

Choix du prestataire : en cours car celui précédemment choisi n'est pas dans la sélection du DASDEN

Avis consultatif pour le passage du vote par correspondance des parents délégués à un vote exclusivement par voie numérique :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : à l'unanimité

Le vote par voie numérique exclusif sera mis en place dès les prochaines élections de parents d'élèves (mi-octobre 2025)

- Commission électorale chargée d'assurer l'organisation des élections et de veiller au bon déroulement des opérations. Elle établit la liste électorale

Désignation des membres : 2 parents : Mme Coronat, Mme Buralat

Date de la commission : lundi 08 septembre 2025 17h30

b) Relations école /familles

- Les évènements permettant des passerelles avec les parents et /ou les enfants ont eu lieu et se sont bien passés :

Immersion des futurs PS en classe (sur 3 semaines de juin)

Portes ouvertes maternelles (26/06)

Echanges GS/CP

Visite de l'école élémentaire pour futurs CP et nouveaux arrivants (03/06)

- Cérémonie de passage : remerciement à la municipalité pour son investissement dans ce nouvel évènement qui n'a malheureusement pas pu avoir lieu du fait de l'alerte canicule. Une cérémonie en interne a eu lieu avec distribution du livre (offert par l'éducation nationale) et des calculatrices (offertes par la municipalité) pour les CM2 et du livre « Joker » choisi pour les GS et offert par la municipalité.

- Depuis le mois de mars, l'ENT One dispose d'une application qui permet aux enseignantes de communiquer l'appel des présents et absents de leur classe de façon rapide à la direction . Cette application permet également aux parents de déclarer les absences de leurs enfants en les justifiant.

Pour rappel, au bout de 4 demies journées d'absences non justifiées (ou sans motif valable) la directrice doit le signaler auprès du rectorat qui engagera une procédure de rappel à l'ordre puis une convocation des représentants légaux s'il n'y a pas d'amélioration et enfin, en dernier recours une procédure de suspension des droits aux aides familiales.

Grâce à ce nouveau système sur l'école, l'absentéisme des élèves sera contrôlé de façon plus aisée.

Il est donc rappelé aux parents que toute absence doit être justifiée dans la matinée (avant 9h30 si possible).

Le simple fait de dire que son enfant est absent ne suffit pas. Un système de publipostage permettra à la directrice d'envoyer un rappel par SMS aux parents qui ne le feraient pas. Dès le lendemain de l'absence, si le parent ne s'est pas manifesté, l'absence sera considérée comme sans motif.

Attention, les retards doivent aussi être justifiés.

c) Périscolaire

Bilan conseil des délégués par Mme Loogen

Bilan très positif : les délégués se sont sentis compris, écoutés, leurs demandes ont été traitées. Certaines ont pu être mises en place dès cette année. Lorsque ce n'était pas possible, les enfants ont eu des explications.

Les enfants ont été impliqués à tous les niveaux : idées, demandes par courrier, participation aux votes...

La journée extraordinaire, pensée par les délégués, cloturera l'année le jeudi 3 juillet : jeux, repas à thème, boom arrosée...

2) VIE PEDAGOGIQUE

a) Effectifs et structure

- Prévission des effectifs (élèves inscrits à ce jour sur le groupe scolaire) :

Cycle 1	Cycle 2 :	Cycle 3 :
PS : 50 MS : 58 GS : 51	CP : 44 CE1 : 45 CE2 : 45	CM1 : 47 CM2 : 38
159	134	85

Total : 378

- Structure des classes et effectifs prévisionnels:

Cycle1 :	Cycle 2 :	Cycle 3 :
2 classes de PS/MS 2 classes de MS/GS 2 classes de PS/MS/GS	2 classes de CP 1 classe de CE1 1 classe de CE1/CE2 1 classe de CE2	3 classes de CM1/CM2
	Cycle 2 et 3 : 1 classe de CE2/CM1	

- Constitution des classes rentrée 2025 :

Un rappel par mail aux parents a été fait pour expliquer que la constitution des classes est du ressort du conseil des maîtresses uniquement . Afin de garantir l'équilibre étudié lors de cette instance , aucune demande particulière en amont ou de changement de classe à la rentrée ne sera étudiée et acceptée.

- Personnel présent sur l'école à la rentrée 2025 :

Directrice : Mme Frémon Sandie

Adjointes maternelles : Mme Gharbi nouvellement nommée sur l'école, Mme Wicquart (remplacée à la rentrée), Mme Hilaire, Mme Bausor (titularisée sur le poste), Mme Terrance , Mme ? (en attente de nomination d'un PE)

Adjointes élémentaires:

Mme Monteil, Mme Roumiguier, Mme Richard, Mme Ouvrieux, Mme Jean, Mme Barré, Mme Domingues, Mme Saintagne, Mme Derambure

- ATSEM

Mme Cohen, Mme Malbert, Mme Federicci, Mme Barhoumi, Mme Ayral (?)

Questionnement sur les effectifs à la rentrée.

Prise de parole de Mr Le Maire :

Mme Barhouni Nena devrait être titularisée en septembre. Mme Ayrat est toujours en arrêt maladie. Mme Fremon et M Alençon ont échangé sur les difficultés à venir concernant les élèves à besoin en maternelle, il y aura un déficit d'AESH .

Une nouvelle ATSEM va être recrutée par la municipalité. Si Mme Ayrat revient, toutes les classes seront dotées d'une ATSEM.

- AESH :

Mme Lopez nous quitte après avoir passé de nombreuses années auprès des élèves à besoin particulier de l'école. Nous la remercions pour son engagement et son professionnalisme auprès des enfants et de l'équipe et lui souhaitons une retraite heureuse et bien méritée.

Mme Bencherif sera en congé maternité (date exacte inconnue à ce jour).

- Services civiques :

L'école a bénéficié de deux personnes en service civique cette année. Mme Frémon a fait une demande de 4 services civiques pour l'année prochaine auprès du rectorat. Nous ne savons pas s'il y aura du budget suffisant alloué par le rectorat. Les recrutements ont commencé pour l'année prochaine, deux personnes se sont déjà présentées. Si leur candidature est validée par le rectorat leur contrat ne pourra commencer qu'à partir du 8 septembre.

b) Projets pédagogiques et activités éducatives

- Fournitures scolaires rentrée 2025

Les listes ont été communiquées par écrit aux parents des élèves déjà inscrits sur l'école.

Elles sont également consultables sur le site de la mairie de Lespinasse et seront affichées sur les panneaux de l'école en fin de semaine.

- Bilan classe découverte mai 2025

Les enseignantes indiquent que le séjour s'est bien passé. Cependant, le bilan est mitigé. Cela représente beaucoup d'investissement et une gestion compliquée du séjour à tous les niveaux. Il y a plusieurs points négatifs. Il a été compliqué de convaincre les familles. Plusieurs enfants ne sont pas venus, parfois le matin même. Les enfants n'avaient pas toujours toutes leurs affaires. Des parents ont fait des remarques désobligeantes avant et après. Il y a eu peu de retours positifs exprimés par les familles. Malgré l'enthousiasme des enfants, les enseignantes précisent qu'il n'y aura sans doute plus de séjour organisé par elles les années prochaines.

- Bilan projet collections maternelle

Un gros projet a été mené tout au long de l'année sur les collections qui ont pu être présentées aux familles fin juin. Le moment a été très apprécié par les familles qui ont pu aussi échanger avec les enseignantes.

- Evaluation d'école, CR évaluation externe

Le retour des évaluateurs externes malgré nos demandes répétées ne sera fait que le 3 juillet. La synthèse de ce retour seront donc réalisées lors du 1^{er} conseil d'école à la rentrée de 2025.

c) Parcours des élèves

Bilan passage en 6^{ème} : 61

Maintiens : 3 en GS / 5 en élémentaire

d) Aide pédagogique, accompagnement des élèves en situation de handicap

Pas de recrutement AESH avant septembre 2025.

Le groupe scolaire M. Pagnol fera l'objet d'une vigilance particulière pour la rentrée du fait du nombre d'enfants notifiés et de ceux en attente de notification ou dont le dossier est en cours de dépôt.

La constitution des classes a été réalisée en essayant de tenir compte au maximum de ces effectifs et pour le bien-être de tous.

2) **SANTE, SECURITE, EQUIPEMENT**

a) Santé des élèves

- L'infirmière puéricultrice de la PMI d'Aucamville a pu effectuer un dépistage de tous les enfants nés entre le 01/09/2020 et le 31/08/2021 soit 62 élèves. Son rôle est de dépister (ouïe, vue, dents...) et orienter les parents si besoin.

- Plan mise en garde vague de chaleur

11 classes sur 15 sont climatisées ou rafraichies, ce qui est apprécié par les collègues et les élèves concernés.

Le plan 2025/2026 a été réalisé en collaboration avec Mmes Bonzom et Loogen afin de déterminer les points de vigilance et les solutions possibles. Des ventilateurs ont été distribués aux classes de maternelle ainsi que pour les dortoirs et les bureaux de direction. Des brumisateurs ont également été fournis. Des lieux « ilots de fraîcheur » ont été désignés pour permettre aux classes ne disposant pas de système de climatisation ou rafraîchissement de se « réfugier » en cas de fortes chaleurs. Malgré ce dispositif qui a été déclenché la semaine du 23/06, Mr le Maire a dû émettre un arrêté pour fermer les classes de la partie ancienne de la maternelle les après midi des 30 et le 1^{er} juillet.

Les enseignantes associées aux parents sont inquiets pour l'avenir et notamment à court terme la rentrée de septembre dans les classes. Depuis des années, cette question est à l'ordre du jour du 3^{ème} conseil d'école Comme cela était prévisible, les températures augmentent chaque année : un relevé de températures a été réalisé par les enseignantes des classes M1 à M5 depuis la mi-juin à plusieurs moments de la journée : une moyenne d'environ 30°C dans les classes l'après midi depuis mi-juin.

Un bilan énergétique sur la partie ancienne de la maternelle est en cours d'élaboration. Une réunion technique à ce sujet a eu lieu le 1er juillet avec la participation de la directrice. Les éléments d'inquiétude ont pu être exposés en toute transparence dans un soucis de compréhension des besoins et de recherche de solutions.

Intervention de Mr le Maire : La municipalité est consciente des problématiques. L'urgence était de construire l'extension au début du mandat. Il existe une contrainte légale de contrôle énergétique (seuils à respecter sur l'année) qui nécessite une réflexion importante et structurée sur l'ensemble de la collectivité. Les travaux demandent du temps et ne pourront pas être terminés au printemps prochain. Néanmoins, les demandes de prestataires ont démarré. La période électorale va signifier qu'à partir du 1er septembre et jusqu'aux élections, la municipalité ne pourra plus présenter publiquement de projets.

b) Sécurité

Tous les exercices incendie et PPMS obligatoires ont pu avoir lieu et n'ont pas révélé de problématique majeure.

Remerciement aux parents observateurs qui ont été présents pour tous les exercices.

c) Entretien et travaux

Les demandes de travaux via e-atal ont toutes été validées. Remerciement à Mr Chappuis et ses services techniques pour leur réactivité tout au long de l'année.

Les petits travaux d'aménagements demandés par les enseignantes doivent être réalisés durant cet été pour être fonctionnels à la rentrée.

4) COOPERATIVE SCOLAIRE

Point coopérative scolaire (partie élémentaire) au 30/06/2025

Présentation des dépenses et des recettes depuis le dernier conseil d'école (mars 2025)

Détail :	Dépenses	Recettes
• Paiement du solde de la sortie à la ferme de 50 pour 3 classes de cycle2	612.50	
• Livres pour la BCD	499.04	
• Participation des familles à la classe découverte (889+750)		1639.00
• Paiement du solde de la classe découverte (classes de CP et CP/CE1)	2949.00	
• Cordes de guitare pour l'intervenante en musique	11.99	
• Fanions décoratifs pour les spectacles de musique	19.28	
• Repas des CM2 au collège de Fenouillet lors de la journée d'immersion (2 factures : 2024 et 2025) 148.50€+306€	454.50	
• Virement mairie correspondant à : - La subvention 2024 : 2752€ dont 928€ pour la maternelle - Le remboursement de la sortie de fin d'année 2024 des maternelles : 1207.20€		3959.20
• Versement à la maternelle du remboursement de la sortie de fin d'année 2024 (virement mairie)	1207.20	
• Sortie des CM aux « Forges de Pyrène »	675.50	
• Jeu de lancer d'anneaux pour la journée du 3 juillet	13.98	
	6442.99	5598.20

Solde sur le dernier relevé au 31 mai 2025 : **9975.54**

Les chèques en cours : **-4704.97**

(détail : 600+148.50+306+2949+675.50+13.98+11.99=4704.97)

Solde disponible au 30 juin 2025 = 5270.57

Les dépenses et recettes à venir très prochainement sont les suivantes :

	-	+	
Solde disponible au 30 juin 2025			5270.57
Boissons journée du 3 juillet (sirops)	Environ 40€		
Participation mairie au financement de la classe découverte		Environ 1100€	
Solde disponible à venir (estimation)			= 6330.57

BILAN de la maternelle

Bilan coopé maternelle pour le CONSEIL D'ECOLE DU 01 juillet 2025

Solde sur le compte : Le 30/06/25 : **6465€**

Recettes :

- Subvention mairie sortie année dernière zoo : 1207€

➤ **TOTAL RECETTES : 1207€**

➤ Dépenses :

- Matériel pour projets de classes (poussins, tableaux bavards, albums, ...) : 232 €
- Achat livres 85€ (fin don appel)
- Sortie Musée Paul Dupuy 6 classes 672€
- Frais bal des maternelles 265€

➤ **TOTAL DEPENSES : 1254€**

A venir :

- bilan des régies d'avance
- frais olympiades
- factures restantes d'une classe

Intervention de Mr le Maire : Mr le Maire précise que légalement, la municipalité ne pourra plus aider les associations qui ont plus de 6 mois de fond de réserve par rapport à leurs dépenses annuelles (*exemple, si une association dépense 10 000€ annuellement, elle ne doit pas avoir plus 5000€ sur son compte en fin d'exercice pour bénéficier d'une subvention municipale*).

De plus, la mairie n'a plus le droit de payer directement les associations qui n'ont pas de numéro de Siret. Cela a retardé les virements. Une solution a pu être trouvée pour les années à venir.

5) QUESTIONS DES PARENTS

- Programme PHARE et gestion des conflits à l'école

Programme PHARE : pas de mise en place du programme sur l'école cette année car pas de nécessité suite aux observations.

Gestion quotidienne avec prise de contact avec les parents et suivi.

Problématiques à l'extérieur de l'école entre parents ou entre parent et enfant : ces problèmes relèvent du sort de la justice civile et donc du commissariat, non de la directrice de l'école.

Problèmes de rumeurs et de réseaux sociaux : une vigilance très particulière doit être réalisée en tout premier lieu par les parents qui sont les garants de la sécurité numérique de leurs enfants. La directrice et les enseignantes ne peuvent intervenir sur les problèmes de disputes sur les réseaux qui pourraient se passer en dehors de l'école.

Parents élus : Difficulté d'être parents délégués avec l'effectif qui augmente. Certains parents ont une communication qui manquent parfois de sérénité et ont du mal à entendre que certaines problématiques demandent du temps pour être réglés. Les parents d'élèves doivent d'abord s'adresser aux enseignantes, à la directrice pour que l'équipe puisse agir.

Les parents précisent qu'il leur faudra mettre en place une communication plus structurée car les parents ont tendance à ne pas solliciter officiellement les délégués par l'adresse mail officielle.

Les modes de communication pourront être un sujet de réflexion l'année prochaine entre la directrice et les parents délégués.

- Régulation de la sortie des élèves du mercredi

Les enseignantes et la directrice sont responsables de la sécurité de leurs élèves à l'intérieur de l'école mais non aux abords. Le bon sens chez les parents est requis pour éviter les attroupements très importants. Une communication des parents d'élèves élus en ce sens pourra être faite.

En réunion de rentrée avec les parents, l'équipe enseignante pourra rappeler les règles de bon sens pour éviter les attroupements et fluidifier la sortie.

6) DATES A RETENIR

Rentrée le lundi 1^{er} septembre 2025

Rentrée échelonnée des maternelles :

9h30 : rentrée des PS

13h35 : rentrée des MS et des GS

Les élèves de PS pourront être accompagnés d'un parent en classe durant le temps d'accueil la première semaine d'école.

Rentrée des classes du CP au CM2 :

Lundi 1^{er} septembre à 8h35

Le plan vigipirate étant toujours actif, un seul parent pourra accompagner son enfant dans la cour.
Les listes des classes seront affichées le jour de la rentrée au sein de l'école.

Séance levée à 19h47

Secrétaire de séance : Mme BARRE

Compte rendu rédigé par : Rozenn BARRE

Date et signature, 01/07/2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rozenn Barre', with several horizontal strokes underneath.